

Chronique régionale

Le régime d'approvisionnement en articles textiles rationnés, en cas de rupture des communications

L'inspection régionale du secrétariat d'Etat à la production industrielle communique l'instruction n° 7-513 du directeur du Bureau régional de répartition de textile :

1°) Remontée des points. — Dans le cas de rupture des communications pendant impossibles les relations postales, entre une partie du territoire et Paris le régime d'approvisionnement des détaillants, grossistes et concessionnaires en articles textiles rationnés, sera le suivant : Par dérogation à l'article 19 du Code textile (décret G. 64) toute livraison d'articles rationnés à des personnes autres que des consommateurs, sera subordonnée à la remise préalable au fournisseur, pour les articles textiles rationnés destinés à être vendus au détail ou à servir à la fabrication d'autres articles textiles rationnés :

a) soit de feuilles de 100 tickets de même valeur un faire ou laissez de bons d'achats complétés si besoin est, d'une feuille de tickets d'un montant inférieur à 100 points destinés à faire l'appoint ; b) soit de bons spéciaux délivrés par le directeur du bureau régional de répartition de textile dans la limite du crédit possédé par le bénéficiaire à son compte de points postal, le jour ou le nouveau régime d'approvisionnement sera mis en application.

2°) Formes de feuilles de tickets et bons d'achat. — Les feuilles de tickets doivent être constituées, à l'exception des feuilles de rompus (feuilles d'un montant inférieur à 100 points) ainsi qu'il est prévu à l'article 23-1-1-2 du Code textile. Les feuilles de tickets et bons d'achat doivent être endossés par les utilisateurs successifs qui apposeront au verso de chaque titre la date de réception, leurs nom et adresse ainsi que leur signature.

3°) Bons spéciaux. — Les bons seront délivrés aux requérants par le directeur du bureau régional de répartition de textile sous forme de coupures dans la limite du crédit de leur compte de points qui devra être déclaré sous leur responsabilité et justifié par la production du dernier avis de crédit ou de débit délivré par le Centre des comptes de points, en principe moins d'un mois avant la date de suspension du trafic postal.

4°) Par dérogation à l'article 29-2 du Code textile les feuilles de tickets, bons d'achat ou bons spéciaux remis par le directeur du bureau régional de répartition de textile, recueillis par les détaillants et fabricants de bonneterie, devront être remis par ceux-ci à la fin de chaque mois à leur direction de branche du bureau régional d'organisation de l'industrie textile.

Communiqué du directeur du bureau régional de répartition de textile

L'instruction n° 7-513 du directeur du bureau régional de répartition de textile, fixant le régime d'approvisionnement des détaillants, grossistes et concessionnaires en articles textiles rationnés en cas de rupture des communications est entrée en vigueur à partir du 26 août 1944. Les intéressés devront adresser leurs demandes de bons spéciaux mentionnées à l'article 1, alinéa b de cette instruction, à leur bureau régional d'organisation, qui leur donnera toutes indications utiles. Les firmes qui ont plusieurs activités et qui ressortissent de ce fait à la fois du bureau régional d'organisation de l'habillement et du travail des étoffes et du bureau régional d'organisation du commerce adresseront leurs demandes au bureau auquel ressortit leur activité principale.

Communiqué du bureau régional d'organisation du commerce

Les commerçants des lieux d'obédience des points correspondants au montant du solde créateur de leur compte de points sont priés de faire parvenir au bureau régional d'organisation du commerce, 28, rue du Pont-Neuf, à Lille, les renseignements permettant d'établir la situation actuelle de leur compte de points. A cet effet, ils devront envoyer au bureau régional d'organisation du commerce le dernier avis (de débit ou de crédit suivant le cas) qui leur a été envoyé par le Centre des comptes de points, rue Duesoix à Paris. Ils voudront bien aussi fournir au bureau les renseignements suivants : 1°) montant des chèques émis depuis la réception du dernier avis ; c'est-à-dire les chèques émis pour lesquels aucun avis de débit n'a encore été reçu du Centre des comptes de points ; 2°) montant des points et bons d'achat remis à la poste postérieurement à la réception de cet avis ; c'est-à-dire les remises faites à la poste dont le compte n'a pas encore été crédité ; 3°) leur numéro d'immatriculation au bureau régional d'organisation du commerce.

Mesures concernant la vente, l'acquisition et la conservation des véhicules automobiles

Par ordonnance du 18 août 1944, les autorités d'occupation ont décidé l'application des mesures suivantes concernant la vente, l'acquisition et la conservation des véhicules automobiles.

LES SPORTS

ATHLETISME

Devant l'U.S.T., l'O.I.C.L. a remporté la finale régionale du championnat de France interclubs

Les installations du parc Jean-Dubreuil y sont-elles pour quelque chose, les « chloéris » étaient-ils dans une meilleure forme ? Toujours est-il que nous avons assisté dimanche à une magnifique réunion dont l'organisation fut en tous points parfaite et qui, rondement menée fut d'un intérêt constant.

L'O.I.C.L. — qui l'avait déjà prouvé son dernier — continue de porter le flambeau de l'athlétisme régional. Derrière les Lillois, la lutte fut serrée et comme l'annonçait le speaker après chaque épreuve nous eûmes un chassé-croisé presque constant entre l'Union et l'Excelsior, l'Union par Marquet et l'Excelsior, sans Hansenne, qui eût fort probablement apporté deux victoires de plus à l'Union — le 800 et le relais — les Tourquennois y prirent, cet été, une part encore, une fois belle seconde place.

Très exactement, le Comité de l'Union avait fait abstraction du règlement de la Coupe Desgranges permettant ainsi aux uns et aux autres d'employer leurs athlètes licenciés cette saison seulement. Nous eûmes donc des épreuves fort bien équilibrées constituant un véritable spectacle. Le 5000 mètres, qui mit aux prises Jovenaux et Fourmeaux, fut, sans conteste, l'épreuve la plus passionnante. Longtemps l'Hellemois suivit par Vandaele, assura un train rapide devant Fourmeaux mais, à mi-course, l'Excelsiorien démarra et, tandis que Vandaele était lâché, Jovenaux et Fourmeaux prenaient tour à tour le commencement. A un kilomètre de la fin, le Roubaisien accéléra la cadence et Jovenaux perdit alors une dizaine de mètres ; mais aux 400 mètres, l'Hellemois sprinta à l'aveugle, ce qui lui permit non seulement de rattraper son retard, mais encore de prendre près de 20 m. à Fourmeaux qui, malgré tous ses efforts, ne put faire mieux que s'accrocher dans la dernière ligne droite. Le temps réalisé par Jovenaux est d'ailleurs excellent et sa performance est la seconde meilleure de la réunion. Fourmeaux battu venant en troisième position.

Avec cette épreuve, il faut encore citer le 300 mètres dans lequel le Lillois Régnier qui mena sagement une course d'attente déborda finalement sous ses adversaires pour l'emporter très nettement sur Wartelle, lequel, après avoir sprinté aux 300 mètres, s'échappa dans la ligne droite. Le Lillois termina sa vie citée dans le relais que l'O.I.C.L. envoya de magnifique façon.

Le saut à la perche fut le concours qui eut le plus de succès. Nottebaert et Huyghe franchissant tour à tour 3 m. 32.

La meilleure performance de la journée fut réalisée par le junior Rousseau de l'O.I.C.L. qui couvrit le 100 m. en 17" 1/10.

Les footballeurs-athlètes ont tenu leur place de façon très honorable. C'est à nos yeux l'ex Flovis Trenché qui prit la cinquième place à la perche et le troisième au 110 m. haies et les Excelsioriens Froment et Maerens réalisant 22 m. 30 au javelot.

Voici les résultats :

- 100 m. : 1. Rousseau (O.I.C.L.), 17" 1/10 ; 2. De-naver (U.S.T.), 17" 3/10 ; 3. Vallant, 200 m. : 1. Aubert (U.S.M.), 23" 5/10.

La Déjeuner Surnourissant BLEDORÉVE BLED

de l'Oberfeldkommandantur ou d'un service délégué par elle a été émis : a) de détourner un véhicule automobile de son affectation habituelle de l'enlèvement du lieu ou de la circonscription à laquelle il est affecté de par sa nature ; b) de distraire des éléments de la voiture (pneumatiques, pièces de rechange ou autres accessoires) ou d'apporter toutes modifications susceptibles d'améliorer ou de suspendre la capacité d'emploi du véhicule ; c) Toute demande d'annulation de la carte d'immatriculation (carte grise) d'une voiture automobile est subordonnée à l'assentiment de l'Oberfeldkommandantur.

D'autre part, tout propriétaire de voiture pour laquelle une autorisation de circuler a été délivrée en date du 1er mai 1944 est responsable du bon état de marche du véhicule. Toutes dispositions doivent être prises pour réparer ceux qui ne le seraient pas.

Au cas où le propriétaire du véhicule ne serait pas en mesure de satisfaire aux obligations ci-dessus, il sera tenu d'en aviser immédiatement la Kreiskommandantur dans la circonscription de laquelle la voiture stationne habituellement et fournir les indications suivantes : a) l'adresse complète du propriétaire ; b) le numéro d'immatriculation et le lieu de stationnement du véhicule ; c) pour les voitures utilitaires, la charge utile, pour les voitures de tourisme, l'âge ; d) la nature des défauts empêchant ou amoindrant l'usage de la voiture ; e) si un garage a été chargé de la remise en état, l'adresse du garage, et la date à laquelle la voiture a été donnée en réparation ; f) les pièces de rechange, accessoires et autres parties manquantes. Les obligations ci-dessus incombent aussi à toute personne qui, au lieu et place du propriétaire, possède la libre disposition de la voiture.

- 2. Malbranque (O.I.C.L.), 3. Skienke, 400 m. : 1. Bouin (U.S.T.), 51" 8/10 ; 2. Deroix (A.S.C.H.), 3. Dequeker, 800 m. : 1. Kemner (O.I.C.L.), 2" 1" 6/10 ; 2. Wartelle (E.R.T.), 3. Moai ; 4. Meric, 1.500 m. : 1. Boucher (E.R.T.), 4" 15" ; 2. Delidque (U.S.M.), 3. Desbuquois, 3.000 m. : 1. Jovenaux (A.S.C.H.), 15" 54" 8/10 ; 2. Fourmeaux (E.R.T.), 3. Vandaele ; 4. Piquet, 110 m. haies : 1. Lavallée (O.I.C.L.), 2" 10" ; 2. Van Corschis (U.S.T.), 3. Trenché ; 4. Marquis, 400 m. haies : 1. Joye (E.R.T.), 59" 10" ; 2. Ghys (U.S.M.), 3. Coyn ; 4. Dufourcq, 800 m. : 1. Haustriac (O.I.C.L.), 1 m 63" ; 2. Froment (E.R.T.), 3. Vanstien, Longueur : 1. Lavallée (O.I.C.L.), 9 m 39" ; 2. Debaere (U.S.M.), 3. Delplace, Perche : 1. Nottebaert (R.C.R.), 3 m 32" ; 2. Huyghe (U.S.T.), 3 m 32" ; 3. Wartelle ; 4. Capette, Poids : 1. Pardon (U.S.T.), 11 m 79" ; 2. Verleyn (E.R.T.), 3. Malbranque, Javelot : 1. Pollet (O.I.C.L.), 43 m 79" ; 2. Gontz (R.C.R.), 3. Huyghe, Lancement du disque : 1. Pardon (U.S.T.), 33 m 88" ; 2. Clercx (E.R.T.), 3. Coyn ; 4. Pauwels, Clés : 1. Pardon (U.S.T.), 200 x 100 m. : 1. O.I.C.L. Lille, 3" 16" 4/10 ; 2. U.S. Tourcoing, 3. U.S. Marquette, 4. Excelsior, Le classement. — 1. O.I.C.L. Lille, 94 pts ; 2. la table hollandaise : 9.606 pts ; 2. U.S. Tourcoing, 76-9.669 ; 3. Excelsior R.T., 69-8.575 ; 4. U.S. Marquette, 64-8.045 ; 5. A.S.C. Hellemmes, 54-8.009 ; 6. R.C. Roubaix, 47-7.675.

Méilleurs performances F.F. Rousseau (O.I.C.L.), 100 m., 17" 1/10, 814 pts ; Jovenaux (A.S.C.H.), 5.000 m., 15" 54" 8/10, 783 pts ; Fourmeaux (E.R.T.), 5.000 m., 15" 56" 2/10, 779 pts.

KILOMETRE DE « LAUTO » — 600 m. : 1. Dajardin (U.S.T.), 1" 31" 8/10 ; 2. Labbe ; 3. Camus ; 4. Lamarck, 1.000 m. Juniors : 1. Darsoecq (U.S.M.), 2" 48" 1/10 ; 2. Delplaque (U.S.T.), 3. Vanbelleghem ; 4. Collignon.

A Halluin, les féminines de l'U.O.H. remportent le challenge

Les Halluinoises ont fait de gros efforts non seulement pour leur section masculine, mais aussi pour l'important groupe féminin.

Et hier, au stade de la rue de l'Abattoir, ces dernières ont très normalement pris l'avantage sur de fort belles équipes roubaissienne et tourquennoise.

Deux meilleures performances de Flandre Juniors furent battues au cours de la réunion. Celle du saut en hauteur par M^{lle} Vanbaecien avec un bond de 1 m 33 et celle du lancement du poids, M^{lle} Van Eckout, de Roubaix, qui jeta les 4 kg. de fonte à 9 m. 37.

Après la réunion l'objet d'art en jeu de ce challenge et offert par M. Etienne Olivier fut remis à l'équipe du stade roubaisien.

Voici les résultats :

- CADETTES. — 60 m. — 1. Vanbaecien (H.), 9" 1/5 ; 2. Deroix (R.), 3. Gebauer (R.), 100 m. — 1. Vanbaecien (H.), 24" ; 2. Dajardin (H.), 3. Dutschaver (H.), 200 m. — 1. Conarty (H.), 53" 4/5 ; 2. Cassel (H.), 3. Conz (H.), Longueur. — 1. Vanbaecien (H.), 4 m 14" ; 2. Dutschaver (H.), 3. Cornée (H.), Hauteur. — 1. Van Eckout (H.), 1 m 20" ; 2. Vandekerckve (H.), 1 m 20" ; 3. Deroix (H.), 30 m. — 1. Herance (H.), 11" 3/5 ; 2. Hazevedt (H.), 22" 2/5 ; 3. Omye (H.), 3. Bouleville (R.), 600 m. — 1. Cornée (H.), 2" 2" 4/5 ; 2. Coussement (H.), Longueur. — 1. Herance (H.), 4 m 30" ; 2. Hazevedt (H.), 3. Amye (H.), Hauteur. — 1. Vanbaecien (H.), 1 m 30" ; 2. Verschaet (H.), 3. Verschaet (H.), 1. Van Eckout (R.), 4. Gronier (H.), Disque. — 1. Vanbelleghem (H.), 23 m 32

- Poids. — 1. Van Eckout (R.), meilleure performance de M. André (8 m 58) ; 2. Héranne (R.), 3. Bouteville (R.), Javelot. — 1. Gronier (R.), 19 m 40 ; 2. Verschaet (H.), 3. Hazevedt (H.), SENIORS. — 80 m. — 1. Dendaue (R.), 11" 4/5 ; 2. Tyberghien (H.), 3. Loage (H.), 150 m. — 1. Verreydt (R.), 22" 1/5 ; 2. Millescamp (R.), 3. Hazevedt (H.), 300 m. — 1. Hiron (R.), 2" 55" 4/5 ; 2. Bouteville (R.), Longueur. — 1. Verreydt (R.), 4 m 40" ; 2. Dendaue (R.), 3. Tyberghien (H.), Hauteur. — 1. Hiron (R.), 1 m 30" ; 2. Tyberghien (H.), 3. Millescamp (R.), Poids : 1. Dendaue (R.), 9 m 31" ; 2. Verschaet (H.), 3. Myle (H.), Disque : 1. Myle (H.), 24 m 83" ; 2. Hiron (R.), 3. Verchaet (H.), Javelot : 1. Verreydt (R.), 16 m 54" ; 2. Verchaet (H.), M.F. (H.), Relais 4x80 (Juniors et seniors) : 1. Roubaix, 45" 5/10 ; 2. Halluin (2). (L'équipe de Halluin, arrivée première, fut déclassée).

LES CLASSEMENTS Cadettes : 1. Halluin, 37 pts ; 2. Tourcoing, 14 ; 3. Roubaix, 23 ; 4. Tourcoing, 8. Juniors : 1. Halluin, 43 pts ; 2. Roubaix, 24 ; 3. Tourcoing, 8. Seniors : 1. Roubaix, 57 pts ; 2. Halluin, 31 pts. Classement général : 1. Halluin, 113 pts ; 2. Roubaix, 85 ; 3. Tourcoing, 22.

LE CHALLENGE DE LA « VALLÉE DE LA LYS » A BOUSBECQUE

Le dimanche 3 septembre, le C.S. Bousbecque donnera une réunion d'athlétisme réservée aux clubs de l'Union de Flandre, au cours de laquelle sera remis en compétition le challenge de « la Vallée de la Lys ». Les épreuves seront les suivantes : relais (nés en 1920-30), 80 m., 150 m., relais 8x80, hauteur, longueur, poids (4 kg.), poids (nés en 1927-38), 80 m., 300 m., 1.000 m., relais 4x80, hauteur, longueur, poids (5 kg.), relais (nés en 1925-26), 100 m., 400 m., 800 m., 1.500 m., 3.000 m., relais 6x200, hauteur, longueur, poids (7 kg., 307"), élague : seniors (nés en 1904 et plus),

100 m., 400 m., 800 m., 1.500 m., 5.000 m., relais 6x200, hauteur, longueur, poids (7 kg., 250"), disque. Pour les Juniors et seniors, il y aura en plus l'épreuve du parcours Hebert.

Chaque concurrent ne pourra participer qu'à une course et deux concours. Le relais et le parcours Hebert n'entrent pas dans ces restrictions. Droits d'engagement : 2 fr. par concurrent et par épreuve et 5 fr. par équipe de relais.

En plus du challenge de « la Vallée de la Lys », quatre coupes viendront récompenser chaque vainqueur des catégories cadets, juniors, seniors, et la société gagnante au parcours Hebert. Les éliminatoires commenceront à 9 h. Les finales à 14 h 30.

Une messe sera célébrée à 11 h 30. Un service de transport gratuit sera assuré de Roncq (Banc-Four) à Bousbecque. Rendez-vous au Banc-Four à 8 h 15. Le repas sera servi sur place pour ceux qui le désireront.

Engagements des clubs de l'U.F. à M. Léon Carreau 21, rue des Processions, à Bousbecque.

NATATION

LES E.N.T. dans le critérium national interclubs

Quelques Tourquennois étaient qualifiés pour le Critérium interclubs. Ils jouèrent, cela se conçoit, les vainqueurs des épreuves qu'ils disputèrent : Jacques Bernyn, au 100 m ; Lefebvre au 200 ; Catteau au 400 ; Spilliaert au 1.500 ; Desobrie en dos et Vanacker en brasse ; André que le « quatre » Lefebvre, J. Bernyn, Vandaele, Spilliaert remportait un 4x200 m.

Pas de temps sensationnels, mais d'excellentes performances qui doivent apporter aux Tourquennois un classement honorable.

Deux matches de water polo virent l'un à la victoire des « Vieilles glories » tourquennoises sur le S. C. Roubaix (8-1) et l'autre, celle des « Mariés » sur les « Célibataires » (7-0).

Voici les résultats :

- 1.500 m. nage libre, messieurs : Spilliaert (E.N.T.), 23" 30" 4/10 ; 2. Renaud (N.L.), 200 m. nage libre, messieurs : Lefebvre (E.N.T.), 2" 36" 5/10 ; 2. Leman (A.S.C.), 400 m. nage libre, messieurs : Catteau (E.N.T.), 6" 04" ; 1.000 m. nage libre, messieurs : Jacques Bernyn (E.N.T.), 16" 9" 10" ; 1.500 m. nage libre, messieurs : Lefebvre (E.N.T.), 21" 36" 5/10 ; 2.100 m. nage libre, messieurs : Vanacker (E.N.T.), 32" 10" ; 4.000 m. nage libre, messieurs : Vanacker (E.N.T.), 3" 12" 5/10 ; 1.500 m. brasse, minimes garçons : Lefebvre (E.N.T.), 45" 2" 10" ; Gunther (E.N.T.), 200 m. brasse, messieurs : Vanacker (E.N.T.), 3" 12" 5/10 ; Patou (P.N.L.), 50 m. brasse, minimes garçons : Lefebvre (E.N.T.), 45" 2" 10" ; Gunther (E.N.T.), 100 m. dos, messieurs : Desobrie (E.N.T.), 1" 20" 4" 10" ; Denis (E.N.T.), 1.000 m. dos, messieurs : Desobrie (E.N.T.), 16" 20" 4" 10" ; Denis (E.N.T.), 2.000 m. dos, messieurs : Desobrie (E.N.T.), 32" 10" ; Denis (E.N.T.), Relais 4x200 m. messieurs : 1. E.N.T. (Lefebvre, J. Bernyn, Vandaele, Spilliaert), 11" 02" 5" 10" ; 2. A.S.C. He-

TENNIS

Les finales du tournoi de l'O.I.C.L.

Le tournoi de l'O.I.C.L. a connu un gros succès. En voici les principaux résultats. Messieurs (1^{re} série). — Quart de finales : Thieffry bat Motte par 7-5, 6-2 ; André bat Mory par 6-0, 6-2 ; Sartorius bat Hennion par 9-7, 6-2 ; Brevuatt bat Trancart, 6-1, 6-0.

Demi-finales : Thieffry bat André par 4-6, 11-9, 7-5 ; Brevuatt bat Sartorius par 6-3, 6-0. — Finales : Brevuatt bat Thieffry par 6-1, 4-6, 6-1.

Simple dames. — Demi-finales : M^{lle} Lematre bat M^{lle} Ruffin, par 6-4, 6-3 ; M^{lle} Ingelbert bat M^{lle} Poncelet par 6-0, 6-1. — Finales : M^{lle} Ingelbert bat M^{lle} Lematre par 6-1, 6-3.

Simple messieurs (2^{me} série). — Finales : Etienne Leclercq bat Dremazères par 3-6, 6-2, 6-3.

Double mixte. — Demi-finales : M^{lle} Ingelbert-Losfeld battent M^{lle} Bonzel-Martin par 6-0, 2-6, 9-7 ; M^{lle} Curtis-Exbrayat battent M^{lle} Ingelbert-Nys par 6-2, 6-4. — Finales : M^{lle} Ingelbert-Losfeld battent M^{lle} Curtis-Exbrayat par 6-1, 5-7, 6-2.

Double messieurs. — Demi-finales : Brevuatt-Motte battent Baratte-Maure par 4-6, 6-1, 6-2 ; Druex-Thieffry battent Sartorius-Mory par 6-0, 6-4. — Finales : Ph. Motte-Brevuatt battent Druex-Thieffry par 6-1, 6-4.

BOXE

A ROUBAIX

FOOTBALL

Des stages de moniteurs pour les « fédérés » et les amateurs

La direction régionale des sports organise des stages de moniteurs obligatoires pour les moniteurs fédérés et facultatifs pour les autres joueurs. Ces stages auront lieu à Lille et à Arras, dans la première quinzaine de septembre. Les stagiaires qui résident hors de ces villes percevront 40 fr. par jour de frais de déplacement, voyage payé. Les joueurs amateurs qui désirent suivre ces stages dans l'intention de devenir joueur fédéral, et éventuellement moniteur, sont invités à envoyer, de toute urgence, et pour le 29 août au plus tard (date de réception) leur candidature au secrétariat du Comité de Flandre de football, 32, rue Anatole-France, à Lille.

Casino Lundi, à 15 heures, matinée seulement L'INTRU S'É

Colisée Ce soir 7 h 30, dernière de UNE VIE DE CHIEN

Ciné Noël Renée Saint-Cyr dans MARIE MARTINE

Universel Lundi 3 heures et 7 h 30 Un beau film LA FILLE DE LA STEFFE

Tramways Lundi, 3 h 30, 7 h 30 dernières séances de LA BELLE FREGATE

Renaissance Ce soir à 19 h 30, dernière du grand succès GOUPI MAINS ROUGES

Alcazar Lundi à 3 h 30 et 7 h 30 deux dernières de LA BELLE FREGATE

Central Ciné Lundi, 15 h et 19 h, dernières de ANDORRA

Métro Ce soir, à 7 h 30, dernière Tine Rossi: CHANT DE L'EXIL

CONVOIS FUNÈBRES

ROUBAIX. — Les funérailles de Madame Elisabeth STALLAERT

CROIX. — Les funérailles de Madame Marcel PULLY

LILLE. — Les funérailles de Madame veuve René JONCHERAY

REMERCIEMENTS

CROIX. — M^{lle} Hélène Rose et toute la famille, très touchées des marques de sympathie reçues à la suite du décès de Monsieur Oscar ROSE

WATTRELOS. — La famille Seyns-Gonthon remercie les personnes qui ont assisté à l'obit célébré à la mémoire de Monsieur Gaston SEYNS

WATTRELOS. — M^{lle} Eugène Sigmond-Delannoy, M^{lle} M^{lle} Sigmond-Merle et les familles Sigmond et Delannoy, remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles de Monsieur Eugène SIGMOND

WATTRELOS. — M. Boulangier, secrétaire général de la Mairie, et son fils, et toute la famille, remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles de Madame Alphonse BOULANGER

M^{lle} Pierre-André Herbin-Druex et toute la famille remercient vivement les personnes qui ont assisté aux funérailles de Monsieur Pierre-André HERBIN